

Les funérailles de Georges d'Amboise (Lyon et Rouen, 25 mai - 20 juin 1510)

Le 25 mai 1510, Georges d'Amboise, légat *a latere*, cardinal archevêque de Rouen et gouverneur en Normandie, meurt à Lyon où la cour était de passage, au couvent des célestins où il résidait¹. Louis XII, qui était parti chasser aux environs², en fut immédiatement averti et ordonna de faire «au corps du dessus dict Legat tout l'honneur qu'il estoit possible»³. À cette fin, il envoya le futur François I^{er}, le duc de Lorraine, «et tous les autres Seigneurs qui estoient en Court, pour estre à son Service» funèbre⁴.

Dès le lendemain de sa mort, le corps du cardinal est embaumé et ses entrailles sont inhumées en l'église des célestins, devant le maître-autel, tandis que le corps, placé dans un cercueil doublé de plomb, est porté dans le chœur de l'église et mis sous une chapelle ardente ornée d'une multitude de cierges armoriés⁵.

La cérémonie des célestins (28 mai)

Une grande cérémonie religieuse a lieu deux jours plus tard, le 28 mai. Deux messes hautes sont d'abord célébrées par les évêques de Paris et de Tournai⁶ et, si l'on en croit le témoignage d'un serviteur du cardinal⁷, Louis XII assistait à la première messe. Après la deuxième, l'archevêque de Lyon, accompagné par tous les religieux du couvent et

AU SEUIL DE LA RENAISSANCE, LE CARDINAL GEORGES D'AMBOISE

les chantres du roi, s'en alla en procession chercher dans la salle capitulaire, la «représentation» de feu Monseigneur le légat, autour de laquelle se tenaient les parents du défunt.

La «représentation»⁸, également appelée «statue» par un témoin⁹, figurait le défunt «fait au vif en habit devesque, ses mains jointes a gans violetz garnis daneaulx, chaussons aux piez. Soubz sa teste ung grant oriller de drap dor contre sesdicts piez un oriller de velours noir a coste dextre¹⁰ Et a lautre coste ung autre ou estoit son chapeau rouge de cardinal Et sa croix darchevesque debout a ses piez»¹¹.

Puis la représentation, portée par six serviteurs et précédée du clergé, se dirigea vers l'église, suivie par treize membres masculins de la famille d'Amboise, *adextrés*, selon la coutume, par les personnages de haut lignage qui, de la part du roi, venaient rendre hommage au cardinal, au premier rang desquels se trouvait le futur François I^{er}.

L'effigie fut alors posée sur le cercueil, sous la chapelle ardente, dans le chœur de l'église toute tendue de noir et garnie de centaines de cierges et d'écus aux armes du défunt. Alors commença la messe de requiem, avec l'homélie de rigueur en l'honneur du légat.

L'effigie

Dans ce rituel, on reconnaît les usages des grandes funérailles nobiliaires françaises de la fin du XV^e siècle avec l'embaumement, la séparation des entrailles et du cœur, les «pièces d'honneur» illustrant les dignités du mort, la chapelle ardente¹². On reconnaît aussi le décor et ses couleurs : le noir des litres, des tentures de l'église et des vêtements de deuil, l'or des cierges ardents, du drap du lit d'honneur et des armoiries du cardinal apposées partout.

L'effigie, en revanche, n'appartient nullement à cette tradition. C'est un emprunt direct au cérémonial des funérailles royales : celles des rois d'Angleterre depuis le XIV^e siècle, des rois de France depuis Charles VI (1422) et, depuis 1481, celles du roi René de Sicile et de ses descendants les ducs de Lorraine¹³.

Beaucoup d'encre a coulé à propos de ces effigies. Ralph Giesey, à la suite d'Ernst Kantorowicz, y a vu l'expression du principe juridique bien connu du «double corps du roi»¹⁴. Les juristes médiévaux distinguent en effet le corps physique du roi qui est mortel, et son corps institutionnel qui est immuable (d'où les adages «jamais roi ne meurt en

LES FUNÉRAILLES DE GEORGES D'AMBOISE

France) et «le roi est mort, vive le roi»). Selon Giesey, l'effigie représenterait ce corps institutionnel immortel.

Que les juristes aient élaboré ce principe est un fait indéniable ; que le rituel des funérailles en soit l'expression est une thèse contestable, qui a été contestée avec des arguments décisifs par Alain Boureau, Elizabeth Brown, Murielle Gaude-Ferragu et nous-mêmes¹⁵.

En réalité, le roi de France a d'abord été porté en terre à visage découvert, particularité qu'il partageait notamment avec le pape et le roi d'Angleterre. Mais quand, en raison de la nécessité de différer les funérailles, cet usage a été rendu impossible, la «représentation» est venue remplacer le corps. Le fait que cette coutume, comme l'a montré Murielle Gaude-Ferragu¹⁶, concerne non seulement les rois, mais aussi dès l'origine les reines de France, met à mal la théorie de Giesey, puisque la reine, qui ne règne pas, n'a pas de corps institutionnel pérenne (on ne peut dire «la reine est morte, vive la reine»). En revanche, elle partage avec son époux la *dignité* de la couronne. Comme son époux, elle est représentée à ses funérailles en «habit royal», couronnée et tenant le sceptre et la main de justice¹⁷.

Le fait que l'effigie soit l'image d'une personne dans sa dignité, non l'incarnation d'une institution, contribue à son succès au xvi^e siècle. À partir de 1500, en effet, l'effigie s'évade du contexte royal. Ses deux premières apparitions «non royales» concernent les funérailles de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon, en 1503, et celles de Jeanne de France, fille de Louis XI en 1505, respectivement époux et sœur d'Anne de France, ex-régente du royaume, ordonnatrice des cérémonies sur décision de Louis XII¹⁸. Avec Georges d'Amboise qui, quelle que soit l'ancienneté de son lignage, n'est pas un prince des fleurs de lis, l'emprunt au cérémonial royal prend toutefois une autre dimension. Car, même si, dans la seconde moitié du xvi^e siècle, les funérailles à effigie s'échappent de la lignée des descendants de Saint Louis, elles restent cantonnées à la catégorie des princes étrangers et des ducs et pairs (à l'exception remarquable de celles d'un autre gouverneur en Normandie, Louis de Brézé, dont le cérémonial a dû être calqué sur celui de Georges d'Amboise)¹⁹.

Dans le cas de Georges d'Amboise et quel que soit l'organisateur des cérémonies lyonnaises, la surprenante présence de l'effigie ne peut s'expliquer sans l'accord du roi qui avait demandé que l'on fasse au légat ce qu'on appellerait aujourd'hui des obsèques nationales. La présence du roi à la première messe des funérailles a la même signification. En

AU SEUIL DE LA RENAISSANCE, LE CARDINAL GEORGES D'AMBOISE

principe, le roi n'assiste pas aux obsèques de ses sujets, et les deux seules exceptions connues sont hautement significatives : les funérailles de Bertrand du Guesclin (en présence de Charles VI)²⁰ et celle de Dunois (où Louis XI assiste aux vigiles)²¹. La présence du roi, même fugitive, est donc un signe des liens exceptionnels qui unissaient le roi à son principal conseiller²².

Autre nouveauté, celle-ci sans précédent : la famille se recueille devant l'effigie alors que le corps est déjà dans l'église.

Selon l'usage de l'époque, le corps doit être d'abord exposé à visage découvert, puis mis dans son cercueil devant lequel on se recueille, et enfin, et alors seulement, surmonté de l'effigie, il est porté solennellement jusqu'à sa sépulture. Pourquoi n'a-t-on pas suivi ce schéma ? Le constat de la mort de Georges d'Amboise n'a sans doute pas la même importance que celui d'un roi, d'un pape ou du chef d'un grand lignage, mais surtout, le légat est mort dans une ville où la cour n'était que de passage. Quatre jours seulement séparent le décès du départ du convoi vers Rouen, ce qui est très inhabituel et interdisait de respecter les trois phases ordinaires du deuil princier. D'évidence, on a précipité les cérémonies pour ne pas retarder les pérégrinations de la cour. On reste surpris néanmoins que la famille d'Amboise se recueille devant un mannequin de cire, tandis que le corps du cher disparu repose déjà dans l'église. Sans doute attribuons-nous au corps destiné à retomber en poussière une importance que les hommes du XVI^e siècle accordaient plutôt à l'âme chrétienne dans l'attente de la résurrection. Le mot « représentation » prend alors tout son sens : ce mannequin représente visuellement le défunt dans l'espérance de sa vie éternelle ; c'est en ce sens, chrétien et non juridique, que l'effigie incarne une notion d'éternité.

Le convoi traverse Lyon (29 mai)

Le lendemain de cette première cérémonie, le mercredi 29 mai à onze heures du matin, a lieu un second épisode. Le corps du légat est conduit solennellement en procession à travers la ville de Lyon qu'il traverse d'ouest en est dans toute sa largeur, du couvent des célestins sur le quai de Saône, jusqu'à celui des cordeliers au bord du Rhône. S'il s'agissait seulement, comme l'écrit Andrea da Borgo, « d'accompagner le corps hors de la ville, d'où l'on devait le conduire à Rouen »²³, on comprend mal le trajet suivi, puisque la route de Rouen est située à l'ouest de la

LES FUNÉRAILLES DE GEORGES D'AMBOISE

métropole des Gaules²⁴. Plus vraisemblablement il s'agissait, comme l'écrit un peu naïvement l'ancien serviteur, d'honorer le défunt en menant « une statuë et personne en vie par toutes les grandes Esglises de Lyon »²⁵.

En tête du cortège, précédé seulement par un maître d'hôtel, le chariot tiré par quatre chevaux porte le cercueil du prélat, couvert de drap noir. Puis commence le cortège proprement dit. Viennent d'abord divers officiers du conseil du roi et de la ville de Lyon, puis le clergé local, introduit par les quatre ordres mendiants suivis par les douze paroisses et quatre-vingts enfants de chœur, tous portant en main un cierge allumé «aux armes dudict defunct»²⁶. Puis vient une escorte militaire : prévôt de l'hôtel du roi et ses archers, les gardes française et écossaise, suivies des sergents et hommes de la ville de Lyon. Ils devancent la partie principale de la procession introduite par les cent pauvres vêtus de drap noir et la tête couverte d'un chaperon, portant une torche de cire armoriée, suivi des ambassadeurs du pape, de l'empereur élu et du roi d'Aragon, des serviteurs du défunt en deuil. Derrière eux, les pièces d'honneur au nombre de trois, sur des coussins de velours noir : la masse d'argent, insigne du légat timbrée de ses armes, le chapeau rouge de cardinal et la croix de l'archevêque. Enfin huit serviteurs portant la «representacion tiree au vif et acoustre comme dessus est dit» sur un lit d'honneur revêtu de drap d'or «et tenoient les quatre coings dudict drap d'or messieurs de feschamp, de citron, d'angoulesme, et de terbes»²⁷.

Derrière l'effigie, la famille en deuil et ses adextrants, suivis d'une foule d'officiers de Lyon et de serviteurs du défunt. La litière du légat et ses mulets, eux aussi tout de noir vêtus, fermaient la marche.

Ainsi, comme aux funérailles du duc de Bourbon dont l'effigie avait traversé solennellement Moulins (lieu de la mort), avant d'entrer à Souvigny (lieu des funérailles), la représentation du cardinal est portée en triomphe dans la ville de son décès avant de traverser solennellement celle de sa dernière demeure. Mais il n'y a pas de précédent à la dissociation, si frappante à Lyon, entre l'effigie que l'on célèbre, et le corps que l'on oublie en tête du cortège : c'est à nouveau la *représentation* seule qui est portée en triomphe. Notons toutefois qu'à Lyon, l'effigie du cardinal n'a pas le droit au dais qui protégeait celle du duc de Bourbon²⁸. S'il ne s'agit d'un oubli de l'auteur de la relation, l'absence de ce signe de dignité souveraine pourrait montrer la limite des emprunts susceptibles d'être faits au cérémonial royal²⁹.

AU SEUIL DE LA RENAISSANCE, LE CARDINAL GEORGES D'AMBOISE

De Lyon à Rouen (30 mai à 18 juin)

Le 30 mai, le cercueil et son convoi, formé de cent pauvres, cinq évêques, un cardinal et la famille d'Amboise, prend la route de Rouen, accompagné des chantres des quatre ordres mendiants. L'effigie n'est pas visible, mais elle est étrangement remplacée par un cavalier : «un personnage en Archevesque, tout revestu de son habillement qu'il portoit en son vivant»³⁰. On connaît les «cavaliers de la mort» qui, aux obsèques des comtes puis ducs de Savoie notamment³¹, représentent la personne du défunt lors de l'offertoire, mais c'est, à notre connaissance, la seule fois que l'on fait figurer dans le convoi une sorte d'effigie vivante incarnée par un acteur.

La «piteuse entrée» de Rouen (18 juin)

Le 18 juin au matin, le convoi arrive aux portes de Rouen et fait étape dans l'église des dominicains des Emmurées de Saint-Mathieu, tout près du pont. Dans l'après-midi prend place une nouvelle cérémonie qui suit en tous points le cérémonial des *entrées*. Cette dernière entrée du prélat dans la ville, après celles du 21 septembre 1494 en tant qu'archevêque de Rouen³², et celle de janvier 1502, en tant que cardinal et légat³³, est de loin la plus solennelle³⁴. C'est une «piteuse entrée», un triomphe funèbre, douloureux contrepoint des «joyeuses entrées» qui l'ont précédée.

Réunis à la cathédrale, tous les corps constitués civils et religieux de la ville se rendent en cortège jusqu'au couvent où repose le corps. Ils y sont accueillis par l'évêque d'Avranches, au nom du défunt. Puis la procession fait demi-tour et franchit le pont pour entrer à nouveau dans la ville.

En tête, le collège des Bons Enfants, puis les incontournables quatre ordres mendiants, suivi des trente-trois paroisses, puis cent pauvres porteurs de torches, vêtus de noir et chaperon en tête, portant les armes de la ville ; puis cent-vingt autres pauvres portant les armes du légat ; enfin les religieux des prieurés rouennais de Saint-Lô et de la Madeleine.

Après l'Église, la cour de justice ecclésiastique, le doyen des avocats, les notaires et magistrats encadrés par les sergents de justice tenant leur bâton noir, puis un serviteur du légat portant la «valize qui est ung habit et aornement dhonneur tres riche que avoit iceluy seigneur a cause de

LES FUNÉRAILLES DE GEORGES D'AMBOISE

sa legalite» ; puis les cours de justice séculières avec les « officiers dudict seigneur en sa legation » chaperon en tête ; puis le chapitre de l'église métropolitaine du duché de Normandie»³⁵ en noir également.

Le personnel de la légation suit, annoncé par l'huissier portant «la masse d'argent de ladict legation. Sur laquelle estoient pourtraictes les armaries dudict seigneur», suivi d'un autre serviteur portant «le chapeau de cardinalite, chose fort piteuse a veoir»³⁶. Les maîtres d'hôtel avec leur bâton noir défilent ensuite, précédant la *représentation*. Posée, cette fois ci, sur le cercueil porté par les chapelains de la cathédrale, elle est surmontée d'un dais, honneur qui avait été déjà rendu au légat, comme le souligne la relation des funérailles :

«Quant ledict corps approcha au bout du pont par devers la ville, fut presente et leve sur luy ung poille [dais] comme autrefois avoit este fait sur ledict seigneur pour lors quil vivoit quant il fist son entree en icelle ville comme legat, mais dautre sorte et grandement differente. Car le premier estoit de drap dor porte en toute joye et leesse. Et cestuy de velour noir au millieu une croix blanche de damas porte par les six conseillers de ladict ville en toute tristesse.»

Le narrateur ajoute :

«Je ne croy pas quil y ait si dur cueur au monde qui ne fust meü de pitie a veoir les choses dessusdictes. Et a la verite ny avoit celuy [aucun] de tous ceulx qui virent ceste piteuse entree qui ne feist regretz piteux et lamentables, et specialement quant ilz veirent ladict representation.»³⁷

Il avait précisé auparavant :

«iceluy seigneur [était] pourtraicte sur le vif et de telle sorte que plusieurs estimoyent que ce fust le propre corps.»³⁸

L'interminable procession (car l'effigie était encore suivie, outre la famille et ses *adextrans*, d'une foule d'autorités ecclésiastiques et laïques), traversa la ville jusqu'à la cathédrale dont les cloches sonnaient à toute volée. Et s'il n'y avait pas de «théâtres», comme pour une entrée royale, on avait dressé en plusieurs endroits de la ville (à en croire l'auteur de la relation en tout cas) des tentes de drap noir portant des devises latines vantant la dignité et la grandeur du défunt prélat³⁹.

AU SEUIL DE LA RENAISSANCE, LE CARDINAL GEORGES D'AMBOISE

L'étape à l'abbaye de Saint-Ouen (19 juin)

À la fin de la procession, le corps fut placé dans le chœur de la cathédrale qui était entièrement tendue de taffetas noir timbré des armes du défunt. Mais avant de pouvoir y reposer définitivement, Georges d'Amboise devait remplir encore une dernière formalité afin de respecter l'ancien droit de consécration qu'avait l'abbaye de Saint-Ouen sur les archevêques de Rouen.

Le 19 juin, le convoi, ordonné comme précédemment, se remit donc en marche. Arrivé près de la croix du cimetière, il fut accueilli par les religieux de l'abbaye. Alors on put entendre cet étrange dialogue que reproduit François Pommeraye dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen* :

« Antoine Bohier, lors Abbé, revêtu d'ornemens pontificaux, s'étant approché du cercueil, le Haut Doyen [du chapitre de la cathédrale] luy dit, "*vous nous l'avez baillé vivant, nous vous le rendons mort*". En suite ledit sieur Abbé luy demanda où étoient ses ornemens ou marques de ses Dignitez : A quoy le Doyen repartit, qu'ils étoient sur la représentation. Il demanda encore si le corps étoit là ; on luy dit qu'oüy. Alors il leva le drap mortuaire pour voir le cercueil, qu'il montra aussi à ses Religieux, puis ayant fait signe qu'on levast le corps, il dit que le lendemain, à pareille heure ou environ il le rendroit. »⁴⁰

L'enterrement (20 juin)

Après une nuit passée dans le chœur de l'église abbatiale, le corps fit retour à la cathédrale pour la mise en terre, après une ultime étape dans l'abbaye de Saint-Amand, où les nonnes entonnèrent le *Libera me, domine*. Enfin, le convoi arriva dans l'église métropolitaine scintillante de centaines de cierges. Devant la chapelle ardente dressée dans le chœur où avaient été placés le cercueil et l'effigie se succédèrent les trois messes solennelles d'usage. Lors de la messe de requiem, une émouvante homélie fut prononcée par Artus Fillon, ancien vicaire du prélat et futur évêque de Senlis. Georges d'Amboise fut inhumé dans la chapelle de la Vierge, à l'endroit où fut érigé son tombeau quelques années plus tard.

LES FUNÉRAILLES DE GEORGES D'AMBOISE

Ainsi Georges d'Amboise eut des funérailles aussi solennelles que celles d'un prince des fleurs de lis. Il eut aussi le privilège – moins exceptionnel d'ailleurs qu'on ne pourrait le croire – de léguer son siège archiepiscopal. En effet, conformément à la volonté du roi et en témoignage de la vénération qu'il portait à sa mémoire, le chapitre élut pour lui succéder son neveu, Georges II d'Amboise.

Monique Chatenet

Conservateur général du Patrimoine, INHA

et **Alain Marchandisse**

Professeur docteur, Université de Liège

Principaux ouvrages cités

Funérailles, 1864 – *Funérailles de Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, cardinal [...] célébrées à Lyon et à Rouen du 25 mai au 20 juin 1510*, publ. par Édouard Frère, Rouen, Société des bibliophiles normands, 1864.

BAUDIER, 1634 – Michel Baudier, *Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise, Grand ministre d'Etat en France [...]*, Paris, Pierre Rocolet, 1634.

CHATENET, 2002 – Monique Chatenet, «Quelques aspects des funérailles nobiliaires au XVI^e siècle», dans Jean Balsamo (dir.), *Les funérailles à la Renaissance*. Genève, Droz, 2002 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, n^o CCCLVI), p. 37–54

GAUDE-FERRAGU, 2005 – Murielle Gaudé-Ferragu, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au Bas Moyen Age*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005.

GODEFROY, 1712 – Jean Godefroy (éd.), *Lettres du roy Louis XII et du cardinal George d'Amboise, avec plusieurs autres lettres, mémoires et instructions écrites depuis 1501 jusques et compris 1514*, Bruxelles, F. Foppens, 1712, t. I, p. 237–241 (lettre d'Andrea da Borgo, ambassadeur de l'empereur Maximilien, à Marguerite d'Autriche, 31 mai 1510).

POMMERAYE, 1667 – François Pommeraye, *Histoire des archevêques de Rouen [...]*, Rouen, Laurens Maurry, 1667, p. 581 *et sq.*

POMMERAYE, 1664 – François Pommeraye, *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen [...]*, Rouen–Paris, S. Piget, 1664, chap. XVI, p. 171–174.

AU SEUIL DE LA RENAISSANCE, LE CARDINAL GEORGES D'AMBOISE

1. La principale source des funérailles de Georges d'Amboise est une double relation imprimée, rééditée en fac-similé sous le titre : *Funérailles de Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, cardinal [...] célébrées à Lyon et à Rouen du 25 mai au 20 juin 1510*, publ. par Édouard Frère, Rouen, Société des bibliophiles normands, 1864. S'ajoutent pour les cérémonies lyonnaises le récit posthume d'un ancien serviteur publié par Michel Baudier, *Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise, Grand ministre d'Etat en France [...]*, Paris, Pierre Rocolet, 1634, p. 253–254, et une lettre d'Andrea da Borgo, ambassadeur de l'empereur élu Maximilien, à Marguerite d'Autriche, datée du 31 mai 1510 et publiée par Jean Godefroy (Jean Godefroy (éd.), *Lettres du roy Louis XII et du cardinal George d'Amboise, avec plusieurs autres lettres, mémoires et instructions écrites depuis 1501 jusques et compris 1514*, Bruxelles, F. Foppens, 1712, t. I, p. 237–241). Pour Rouen, voir les comptes capitulaires utilisés par les historiens des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles : BAUDIER, 1634, p. 248 *et sq.* ; François Pommeraye, *Histoire des archevêques de Rouen [...]*, Rouen, Laurens Maurry, 1667, p. 581 *et sq.* ; Id., *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen [...]*, Rouen–Paris, S. Piget, 1664, chap. xvi, p. 171–174 ; Noël Taillepied, *Recueil des Antiquitez et singularitez de la ville de Rouen [...]*, Rouen, Raphaël du petit Val, 1587, chap. lIII, p. 236 *et sq.* ; Louis Le Gendre, *Vie du cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII [...]*, Rouen, Robert Machuel, 1724, p. 461 *et sq.*
2. Voir Jean de Saint-Gelais, *Histoire de Louys XII, roy de France, père du peuple, et de plusieurs choses mémorables adveniues en France, et en Italie, jusques en l'an 1510*, Paris, A. Pacard, 1622, p. 227, précise que le roi séjournait à Colombiers (Colombier-Saugnieu).
3. *Ibid.*, p. 228.
4. *Ibid.* Andrea da Borgo est plus précis (GODEFROY, 1712, p. 238) : «Monsignore d'Angolemo, Monsignore de Lorena, et tutti li Signori del Sanguè quali se ritrovano in Corte, et tutti li Prelati, et altre nobilitate, et tutti li Ambassatori, residenti in la Corte».
5. Dans l'introduction de son édition de 1864, Édouard Frère note : «les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu où son cœur fut déposé. Les uns le placent à Rouen, les autres à Lyon avec ses entrailles». (*Funérailles*, 1864, p. v, n. 3)
6. *Ibid.*, p. 1.
7. BAUDIER, 1634, p. 253.
8. «Représentation» ne signifie pas obligatoirement effigie ; le mot désigne souvent un cerceuil vide (GAUDE-FERRAGU, 2005, p. 251), toutefois le texte de la relation imprimée est sans ambiguïté, et la présence de l'effigie est confirmée à la fois par la lettre d'Andrea da Borgo (GODEFROY, 1712, p. 238) et le récit de l'ancien serviteur (BAUDIER, 1634, p. 253).
9. BAUDIER, 1634, p. 253.
10. Le texte de la relation ne mentionne aucun objet sur cet «oreiller», ce qui n'a pas de sens. Logiquement, l'oreiller aurait dû porter la *masse* du légat qui apparaît le lendemain, présentée devant le corps avec les autres insignes de dignité du prélat.
11. «Et estoit ledict feu monsieur le legat tout plat couche sur ung grant drap dor de quatre lez de large sur quatre aulnes de long borde de velours noir et bien richement acoustre.» (*Funérailles*, 1864, p. 2). Andrea da Borgo donne une description bien différente de l'effigie : «in el loco dovi se fa el capitulo de li frati era uno simulacro del corpo de Monsignore in questo modo : era vestito de damasco bianco, e la mitira bianca, et de sotto à lui, era el panno de brocato doro extenso fin a terra». (p. 238). Borgo étant un témoin oculaire, on peut faire confiance à son témoignage plus qu'à la relation imprimée. Celle-ci a peut-être été rédigée par le héraut d'armes ordonnateur des funérailles, d'où une certaine confusion entre ce que fut la cérémonie et ce qu'elle aurait dû être.
12. GAUDE-FERRAGU, 2005
13. Funérailles de René II de Lorraine en 1508. Voir notamment CHATENET, 2002, p. 37–54.

LES FUNÉRAILLES DE GEORGES D'AMBOISE

14. Ralf Giesey, *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, 1987 ; Ernst-Hartwig Kantorowicz, *Les deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, 1989 (Bibliothèque des Histoires).
15. Alain Bourreau, *Le simple corps du roi*, Paris, 1988 ; Elizabeth Brown, «Royal Bodies, Effigies, Funeral Meals, and Office in sixteenth-century France», *Micrologus. Natura, scienze e società medievali*, t. VII, 1999, Il cadavere. The Corpse, Florence, p. 437–508 ; GAUDE-FERRAGU, 2005, p. 242–248 ; CHATENET 2002 ; Alain Marchandisse, *Les funérailles de Georges d'Amboise et de Gaston de Foix. Éléments de comparaison, Georges I^{er} d'Amboise (1460–1510). Une figure plurielle de la Renaissance*. Colloque organisé à l'Université de Liège, 2–3 décembre 2010.
16. Murielle Gaude-Ferragu, «“L'honneur de la reine” : la mort et les funérailles de Charlotte de Savoie (1^{er}-14 décembre 1493)», *Revue historique*, t. CCCIX/4, 2009, p. 779–804.
17. Murielle Gaude-Ferragu, «Habit réel, habit imaginé. La reine de France en majesté (XIV^e–début du XVI^e siècle)», *Revue de l'art*, 2011, à paraître ; Monique Chatenet, «La reine en majesté», dans *Il mecenatismo di Caterina de' Medici. Poesia, feste, musica, pittura, scultura, architettura*, S. Frommel, G. Wolf, F. Bardati (dir.), Venise, 2008, p. 169–182.
18. GAUDE-FERRAGU, 2005, p. 303–305.
19. *Ensuit l'honneur fait en l'enterrement de feu Loys de Brezé, grant gouverneur et se-nechal de Normandie en la ville de Rouen (1531)*, BnF, Tolbiac, RES Ln²⁷ 2990.
20. GAUDE-FERRAGU, 2005, p. 285.
21. GAUDE-FERRAGU, 2005, p. 245.
22. Saint-Gelais et Da Borgo témoignent de l'affliction du roi à la mort du prélat.
23. GODEFROY, 1712, p. 239.
24. Deux routes étaient possible – par la Saône ou par l'Arbresle et Roanne – toutes deux situées à l'ouest de la ville. Voir Charles Estienne, *La guide des chemins de France*, Genève, 1978, p. 162–165 et pl. v.
25. BAUDIER, 1634, p. 253.
26. *Funérailles*, 1864, p. 4.
27. *Funérailles*, 1864, p. 5–6.
28. Murielle Gaude-Ferragu, «La mort du prince : les funérailles de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon (1503)», dans Jean Balsamo (dir.), *Les funérailles à la Renaissance*. Genève, Droz, 2002 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, n^o CCCLVI), p. 55–76
29. En tant que légat *a latere*, Georges d'Amboise avait eu l'honneur du dais lors de ses entrées à Paris et à Rouen (Théodore et Denis Godefroy, *Le cérémonial français*, Paris 1649, t. II, p. 817–818). S'agit-il d'un oubli des rédacteurs ou la présence du roi dans la ville interdisait-elle cet honneur ?
30. BAUDIER, 1634, p. 254.
31. GAUDE-FERRAGU, 2005, p. 291.
32. Charles de Beaurepaire, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, t. I, Rouen, 1887, *Délibérations*, p. 76 (14 septembre 1494).
33. *Ibid.*, p. 91 (11 janvier 1502).
34. *Ibid.*, p. 100 (11 juin 1510).
35. *Funérailles*, 1864, p. 14.
36. *Ibid.*, p. 15. On imagine en effet l'impression spectaculaire produite par le chapeau rouge au milieu du sombre cortège.
37. *Ibid.*, p. 16.
38. *Ibid.*, p. 15.
39. *Ibid.*, p. 18–20.
40. François Pommeraye, *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen*, p. 173. Voir aussi *Funérailles*, 1864, p. 20–21.